

Semaines d'information sur la santé mentale

« Santé mentale et Travail » – Du 13 au 26 mars 2017 ●●●●

« Accès et maintien dans l'emploi pour les personnes vivant avec un handicap psychique »



Professionnels

| | |
|----------------|---|
| Articles..... | 2 |
| Ouvrages..... | 5 |
| Rapports..... | 7 |
| Sites web..... | 8 |

Articles

Les personnes souffrant d'un handicap psychique : Allocation aux adultes handicapés et emploi. REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES 2009 ; (1-2) : 95-8.

<https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2009-1-page-95.htm>

ARVEILLER J-P. **Travail thérapeutique et insertion dans l'emploi. Quels liens ?** Pratiques en santé mentale 2015 ; 60 (3):7-12.

BARNAY Thomas/DEFEBVRE Eric. **Troubles mentaux : quelles conséquences sur le maintien dans l'emploi ?** ETUDES ET RESULTATS 2014 ; (885), 6

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er885.pdf>

Environ 12 % des femmes et 6 % des hommes âgés de 30 à 55 ans, qui travaillent en 2006, déclarent souffrir au moins d'un trouble mental (trouble anxieux généralisé ou épisode dépressif caractérisé). Parmi ces personnes, plus de 20 % invoquent une limitation d'activité, environ 45 % indiquent souffrir d'une maladie chronique et près de la moitié se considèrent en mauvaise santé. Le maintien dans l'emploi est moins fréquent dans la population déclarant des troubles mentaux. [d'après résumé d'éditeur]

BARTHELEMY AI, BROWN MC, CONDAT F et al. **Santé mentale et emploi** ETRE, HANDICAP INFORMATION 2009, (104-105) (2009) : 6-103.

BENAROSCH J. **Du soin au travail : développer les habiletés sociales.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE 2015; 60(3):21-30.

https://www.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2014-3-page-21.htm#anchor_abstract

Pour que l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique soit possible, il est indispensable qu'elles soient accompagnées dans leur parcours, mais que les organismes, les établissements, les entreprises le soient également. Les mentalités et les attitudes doivent évoluer. De nombreux dispositifs d'insertion existent et des mesures d'aide sont mises à la disposition des entreprises. Ils restent néanmoins très insuffisants. [Résumé d'auteur]

BEGIN É, CORBIERE M. **Les compétences perçues de la personne ayant un trouble mental grave: un facteur significatif de maintien en emploi.** CANADIAN JOURNAL OF COMMUNITY MENTAL HEALTH 2012;31(2):35-50.

Cette étude vise l'évaluation de la congruence entre les compétences que la personne se perçoit et les compétences requises par l'emploi obtenu en vue de prédire le maintien en emploi des personnes ayant un trouble mental grave inscrites dans des programmes de soutien en emploi. Les résultats montrent que plus la congruence est élevée entre la personne et son emploi en termes de compétences, moins la personne risque de perdre son emploi (RR = 0,68, p < 0,05). L'évaluation des compétences s'avère essentielle pour comprendre le processus de réinsertion professionnelle des personnes ayant un trouble mental grave. [d'après résumé d'auteur]



BEVALOT A, ESTINGOY P. **Les patients atteints de schizophrénie face à l'emploi. A propos d'une enquête sur les représentations sociales du handicap psychique.** INFORMATION PSYCHIATRIQUE 2013 ; 89 (2) :135-141

<https://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2013-2-page-135.htm>

Notre enquête étudie les représentations sociales pouvant influencer l'insertion professionnelle des patients suivis pour schizophrénie. Un questionnaire a été soumis à un groupe de professionnels de l'insertion (n=18), un groupe d'usagers porteurs de schizophrénie (n=15) et un groupe de soignants (n=15) d'un même secteur psychiatrique lors d'entretiens individuels. Malgré une connaissance

correcte de la maladie, les professionnels de l'insertion comme les soignants restent pessimistes et gardent des représentations marquées par des généralisations péjoratives sur l'impossibilité de possibilités de rémission totale ou d'autonomie (pour plus de 80% des personnes interrogées) ou l'impossibilité d'adaptation en milieu ordinaire (pour plus de 50% des personnes interrogées). Pourtant, les patients révèlent une capacité d'insight (93 %) très sous estimées par les autres groupes et lancent un message d'espoir et d'ouverture en terme de rétablissement. [Résumé d'éditeur]

BONNET C, ARVEILLER JP. **Les enjeux de l'emploi pour les personnes handicapées psychiques.** INFORMATION PSYCHIATRIQUE 2008 ; 84 (9) : 835-840

<http://www.cairn.info/revue-l-information-psychiatrique-2008-9-page-835.htm>

La fonction du travail qui, depuis Freud, semblait constitutive de toute vie psychique et sociale, pose aujourd'hui question. Les usagers en ont une représentation contrastée comme le montrent un certain nombre d'études récentes. Celles-ci sont en partie conditionnées par l'évolution du marché de l'emploi et les exigences actuelles du travail. Quand se pose la question de la place de l'emploi dans le projet de vie à mettre en place, usagers et acteurs sociaux sont aujourd'hui confrontés à l'alternative suivante : privilégier soit le statut social, les revenus et le stress soit la santé mentale, la qualité de vie et la stigmatisation. Ce choix, en tout cas, devrait pouvoir être validé par une confrontation à la situation professionnelle préalable et systématique. Peut-être éviterait-on le leurre actuel de certains dispositifs d'insertion qui maintiennent les stagiaires dans une illusion, chronicisant une situation qui les éloigne progressivement de la possibilité d'emploi. [Résumé d'éditeur]

COLOMB N. **Médiateurs santé-pairs : un dispositif à relancer... en l'améliorant.** ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES 2014 ; (2876) : 13-14

CORBIERE M/VILLOTI P/TOTH KWAGHORN G. **La divulgation du trouble mental et les mesures d'accommodements de travail : deux facteurs du maintien en emploi des personnes aux prises avec un trouble mental grave.** ENCEPHALE 2014 ; 40(S2): 91-102

Le maintien en emploi de personnes aux prises avec un trouble mental grave (tel que la schizophrénie) reste la pierre d'achoppement de leur réinsertion au travail. Toutefois, la durée du maintien en emploi peut varier considérablement selon le contexte de travail dans laquelle la personne s'engage (par ex. marché du travail ordinaire, entreprise à économie sociale). Ces différences peuvent s'expliquer en partie par des composantes organisationnelles différentes selon le contexte de travail, telles que la présence de mesures d'accommodements, lesquelles ont souvent pour condition la divulgation du trouble mental en milieu de travail. Cet article vise à documenter ces deux notions, en s'appuyant sur la littérature spécialisée et nos propres recherches. Ces travaux font apparaître que la divulgation du trouble mental est un processus dialectique qui ne peut se résumer 'à dire ou ne pas dire'. La divulgation soulève une série de questions : quoi, comment, quand et à qui divulguer son état de santé ? [d'après résumé d'auteur]

DEFEBVRE É, BARNAY T. **L'influence de la santé mentale déclarée sur le maintien en emploi.** ECONOMIE ET STATISTIQUE. 2016 ; 486(1):45-78.

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES486C.pdf

Cet article vise à mesurer l'effet causal de la santé mentale déclarée en 2006 (troubles anxieux et épisodes dépressifs) sur le maintien en emploi en 2010. Pour ce faire, nous mobilisons les données de l'enquête Santé et itinéraire professionnel (SIP). De manière à prendre en compte l'endogénéité potentielle inhérente aux variables de santé mentale, nous utilisons une modélisation en Probit bivarié, estimant, d'une part, le maintien en emploi des individus en fonction de leur santé mentale et, d'autre part, la santé mentale, expliquée notamment par des événements marquants de l'enfance. De plus, nous contrôlons nos résultats des caractéristiques socio-économiques, d'emploi, de santé générale, de comportements à risque et d'itinéraire professionnel. [Résumé d'auteur]



DELHON L, AUBRY P. **Et si les premiers concernés avaient les clés ? Dossier handicap psychique et emploi.** ETRE : HANDICAP INFORMATION 2016, (144) : 13-36

<http://www.clubhousefrance.org/wp-content/uploads/2014/02/2016-Article-ETRE-Jul-Aout-16.pdf>

Première cause d'invalidité les troubles psychiques concernent une personne sur quatre au cours de sa vie, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Ces chiffres invitent à ne pas considérer la santé mentale comme un problème mais une réalité avec laquelle la société dans son ensemble doit composer. Car les soins et les connaissances progressent, permettant à de nombreuses personnes de se rétablir. Dans ce processus, le travail a sa place. Aujourd'hui ces personnes en témoignent : sensibilisation de l'entourage professionnel, emploi accompagné, horaires aménagés, soutien psychologique, sont à

leurs yeux autant de clés pour stabiliser leur parcours professionnel parfois chaotique, et se maintenir dans le monde du travail. Des clés dont les acteurs de l'entreprise peuvent se saisir [Résumé d'auteur]

DEMAILLY L, GARNOUSSI N. **Les rencontres entre médiateurs de santé pairs et usagers de la psychiatrie en France : caractéristiques générales et effets du dispositif sur les représentations des usagers.** Partie 1. SANTE MENTALE AU QUEBEC Présentation, vol 40, n°1, p. 171-187

<http://www.erudit.org/revue/smq/2015/v40/n1/1032389ar.html?vue=resume&mode=restriction>

Cet article traite des rencontres entre des usagers de la psychiatrie et de nouveaux professionnels, les médiateurs de santé pairs (MSP), formés dans le cadre d'un programme expérimental français dirigé par le CCOMS (Centre collaborateur de l'OMS). Les données empiriques que nous présentons ici sont issues d'une enquête sociologique qualitative qui a participé à l'évaluation de ce programme, menée entre 2012 et 2014. Le programme MSP consiste à embaucher dans des services de psychiatrie publique, au terme d'une formation de huit semaines équivalant à un diplôme universitaire et d'une année de stage, d'(ex-)usagers de la psychiatrie, des personnes « ayant eu ou ayant encore des troubles psychiques, rétablis ou en voie de rétablissement ». Au-delà de la création d'une nouvelle profession dans le champ de la santé mentale, le programme s'est donné pour objectif la transformation des pratiques et des représentations des équipes de psychiatrie publique. [Résumé d'auteur]

DEPACHTERE DF. **Initiative : oser parler du handicap psychique dans les entreprises.** PERSONNEL ANDCP 2015 ; (562) : 66

DURAND B, PERROT E, BENAROSCH J, VELCHE D. **Travailler : de l'espoir aux actions.** PRATIQUES EN SANTE MENTALE 2014, (3):1-42.

<https://www.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2014-3.htm>

Dans ce numéro, nous proposons de nous interroger sur les dispositifs vers le travail pour les personnes handicapées psychiques, que ce soit en milieu protégé ou en milieu ordinaire. Pour apporter des voies de réponse, nous partirons de François Tosquelles et de sa conception du travail en tant que fonction thérapeutique. Nous explorerons alors, à partir de la contribution de nos auteurs, les dispositifs innovants en matière de soutien à la réinsertion professionnelle. Nous interrogerons les pratiques actuelles de quelques grandes entreprises françaises en matière de réinsertion professionnelle. [résumé d'éditeur]

JOUET E, FAVRIEL S, GREACEN T. **Emilia : un programme d'empowerment en santé mentale.** LA SANTE DE L'HOMME 2011;(413):26-8.

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/SLH/pdf/sante-homme-413.pdf>

Pendant près de deux ans, une équipe de chercheurs et de professionnels de la santé, du social et de l'emploi a accompagné trente personnes souffrant de troubles psychiques, pour les aider à accéder à un emploi ou une à activité. Cette action s'est déroulée, à Paris, dans le cadre du programme européen Emilia¹. Levier d'intégration sociale, elle a aussi permis à ces personnes d'acquérir un sentiment d'autonomie et de se réapproprier leur vie. [Résumé d'auteur]

LAFHAMME A-M, BEGIN-ROBITAILLE M. **La santé mentale et les accommodements raisonnables au travail : mythe ou réalité ?** LES CAHIERS DE DROIT 2013;54(2-3): 389-411

<https://www.erudit.org/revue/cd/2013/v54/n2-3/1017618ar.pdf>

Le travail constitue un puissant vecteur d'intégration sociale pour les personnes souffrant de troubles de santé mentale, outre qu'il leur procure des bénéfices thérapeutiques. Pourtant, celles-ci demeurent encore largement exclues du marché du travail. Les obstacles à leur pleine participation résident dans les préjugés dont elles sont victimes et la nécessité d'adapter le travail à leurs besoins et à leurs capacités. L'approche des droits fondamentaux et, en particulier, l'obligation d'accommodement raisonnable à l'égard des travailleurs handicapés pourraient constituer la clef de voûte afin de forcer les milieux de travail à prendre en compte leur réalité. Elle ouvre la voie à la prévention primaire au bénéfice de tous. [Résumé d'auteur]

PACHOUD B. **Soutien à l'emploi, emploi accompagné et handicap psychique : une pratique nouvelle ?** PRATIQUES EN SANTE MENTALE 2015 ; 60(3):13-6.

<https://www.cairn.info/revue-pratique-en-sante-mentale-2014-3-page-13.htm>

Les pratiques dites de "soutien à l'emploi" ou "d'emploi accompagné" se développent dans de nombreux pays en raison de leur efficacité à favoriser l'insertion en milieu ordinaire de travail des personnes en situation de handicap psychique. Nous nous interrogerons sur les ressorts de cette efficacité, et sur ce qui fondamentalement distingue cette approche des pratiques traditionnelles, notamment quant à l'organisation de ce mode individualisé d'accompagnement vers et dans l'emploi. [résumé d'auteur]

PACHOUD Bernard/ALLEMAND Christophe. **Le soutien à l'emploi (ou les pratiques de 'job coaching') : une nouvelle stratégie d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique.** EVOLUTION PSYCHIATRIQUE 2013 ; 78(1) : 107-117
<http://www.em-consulte.com/en/article/794205>

Alors que les pratiques traditionnelles de réadaptation au travail et d'aide à la réinsertion font preuve d'une efficacité modeste en termes d'insertion dans l'emploi, en particulier dans un marché de l'emploi tendu, les pratiques dites de 'soutien à l'emploi' (supported employment) ou de 'job coaching' suscitent l'intérêt en raison de leur bien meilleure efficacité en termes d'accès à l'emploi, selon les résultats convergents de nombreuses études. Elles reposent sur la stratégie du 'Place and train', insérer d'abord puis former et soutenir dans le cadre de l'activité de travail, ces différentes tâches étant assurées dans la durée par une même personne, le job coach. À partir des données de la littérature concernant ce type de pratiques, nous nous interrogerons sur les ressorts de son efficacité et les possibilités de sa mise en oeuvre en France. [Résumé d'éditeur]

PAGNEUX F. **Un "fil rouge" pour tirer les handicapés psychiques vers l'emploi.** ASH - actualités sociales hebdomadaires, 2008, (2585) : 33-34

L'exemple rennais du dispositif "Fil rouge" à l'APASE illustre un accompagnement sur mesure des personnes souffrant de troubles psychiques via un partenariat entre les acteurs du soin, du social et de l'entreprise. Objectifs : favoriser leur insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi et favoriser leur ancrage dans la vie sociale [Résumé d'auteur]

PAQUET M. **Handicap psychique : Des malades « employables ».** ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES 18 avr 2014 ; (2856) : 30-3.

http://www.unafam.info/87/img/2014_ASH%20N%202856%20HPdy%20Employable.pdf

PENNA A. **Du handicap mental à l'emploi.** LIEN SOCIAL. 7 janv 2016;(1176) : 20-3.

RACINE A. **Handicap psychique et travail en milieu ordinaire.** SANTE MENTALE 2011 ; (157) : 14-18

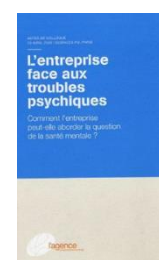
STIKER H-J. **Maladie mentale, société, travail.** VIE SOCIALE 2009 ; (1) : 51-59

Cet article parcourt l'histoire du handicap en général, représenté d'abord comme une infirmité. Il fait découvrir que handicap et folie sont liés depuis toujours. Mais en faisant officiellement entrer la maladie mentale dans le champ du handicap, on induit qu'il y avait moins besoin de soins et de thérapie et davantage d'insertion... Les images négatives sur la maladie mentale, partagées par tous et donc aussi par les gens d'entreprise, sont partiellement compensées par les droits accordés aux personnes relevant de la loi sur le handicap et par la vigueur de l'autonomie manifestées par les malades eux-mêmes. La maladie mentale demeure une maladie au long cours, il y a donc nécessité d'un accompagnement sur le long terme. Même si le médico-social et la psychiatrie ont eu le plus grand mal à faire alliance, c'est la seule voie raisonnable pour offrir aux personnes handicapées dignité et citoyenneté "du" et "par" le travail. [Résumé d'auteur]

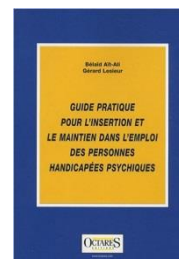
Ouvrages

L'entreprise face aux troubles psychiques : comment l'entreprise peut-elle aborder la question de la santé mentale ? Actes du colloque, Paris, 29 avril 2009. L'agence Entreprise et Handicap, 2009, 73 p.

http://www.handiplace.org/media/pdf/autres/entreprise_face_troubles_psy.pdf



AIT-ALI B., LESIEUR G. **Guide pratique pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées psychiques.** Octarès Editions, 2008.- 224 p.



Le handicap psychique n'est pas tant la maladie mentale, que ce qui en découle. Les progrès réalisés dans les traitements médicaux, les soins ambulatoires ainsi que le développement des prises en charge psychothérapeutiques permettent aujourd'hui de stabiliser la maladie psychique, en masquant les symptômes et en mobilisant les potentiels existants. Bien des personnes handicapées psychiques peuvent prétendre à participer à la vie sociale... Par ailleurs, le rythme de travail s'intensifie et l'on demande aux opérateurs d'être autonomes et polyvalents. Certaines formes de management engendrent stress et troubles anxio-dépressifs. Ces deux aspects sont développés dans l'ouvrage : l'insertion et le maintien au travail des personnes souffrant de troubles psychiques d'une part, et la responsabilité du travail dans la genèse de troubles mentaux d'autre part. [d'après résumé d'éditeur]



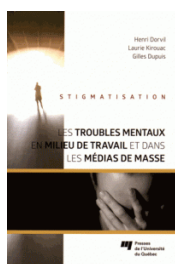
CARBONNELLE S, GRUBER P. **Comment construire des ponts entre le monde du travail et le monde de la santé mentale ?** Bruxelles : Fondation Roi Baudoin, 2011

<http://cdcs.ulb.ac.be/docs/Santementale-2011.pdf>

Cette publication s'inscrit dans la thématique 'Travail et Santé mentale', mise au programme des Fonds Julie Renson et Reine Fabiola pour la Santé mentale, depuis plusieurs années. Elle fait suite à la réflexion menée en Flandre et consignée dans le rapport intitulé 'Inactiviteitsvallen van personen met een handicap of een langdurig gezondheidsprobleem'. En 2010, la réflexion a spécifiquement porté, en Wallonie et à Bruxelles, sur la (ré) insertion professionnelle de personnes atteintes de troubles psychiques, toujours sous traitement et susceptibles de subir des rechutes. Un groupe de travail s'est penché sur la question de trouver un emploi alors que l'on est confronté à une santé mentale plus ou moins déficiente, plus ou moins stabilisée ou plus ou moins fragile [d'après le résumé d'éditeur]

COORDINATION 69, SOINS PSYCHIQUES ET REINSERTIONS. **De l'invisible au visible, le handicap psychique prend sa place. Un guide pour agir dans l'emploi.** Agephip, 2009, 20 p.

http://www.coordination69.asso.fr/images/documentation/2012_09_24Guide_emploi_modif_2009_12_07_Bd.pdf



DORVIL H, KIROUAC L, DUPUIS G. **Les troubles mentaux en milieu de travail et dans les médias de masse.** Québec : Presses de l'université du Québec, 2015, p. 213

Cet ouvrage porte un éclairage sur la stigmatisation vécue par les travailleurs temporairement invalides en raison d'un diagnostic de trouble mental courant. Au XXI^e siècle, le milieu de travail semble de plus en plus nuisible à la santé psychique d'un nombre croissant de travailleurs incapables de rencontrer l'exigence du 'toujours plus'. Stress, anxiété, épuisement professionnel, harcèlement, perte de sens les affectent quotidiennement et peuvent même conduire au suicide. Après un tour d'horizon de la littérature sur les troubles mentaux en milieu de travail, les auteurs analysent en profondeur les mécanismes sociaux derrière le phénomène de stigmatisation. Plusieurs mesures statistiques ainsi que des extraits d'entretiens faits auprès de travailleurs ayant été en arrêt de travail en raison d'un trouble mental sont présentés afin d'illustrer leur analyse. Pour témoigner du contexte dans lequel prennent place les expériences de stigmatisation en lien avec les troubles mentaux, les auteurs traitent enfin des représentations sociales de la maladie mentale véhiculées dans les médias. [d'après résumé d'éditeur]

LE ROY-HATALA C. **Handicap psychique et emploi : pour mieux comprendre et accompagner les personnes handicapées psychiques dans leur insertion professionnelle**. Plan d'insertion des travailleurs handicapés des Hauts-de-Seine -PDITH des Hauts-de-Seine (Nanterre, France). PDITH des Hauts-de-Seine, 2011, 40 p.

http://www.handipole.org/IMG/pdf/guide_pdith92-2.pdf

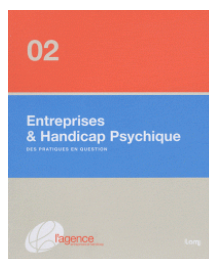


LEROY HATALA C Dir., Laboratoire Brigitte Frybourg. **Accueillir et intégrer un salarié handicapé psychique dans l'entreprise. Pistes de réflexion et propositions d'actions**. Conservatoire national des arts et métiers, 2007, 35 p.

<http://digitalcommons.ilr.cornell.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1488&context=gladnetcollect>

Guide de sensibilisation et d'information destiné à l'ensemble des professionnels de l'entreprise amenés à intégrer et accompagner un salarié handicapé psychique dans l'entreprise tout au long

de son parcours professionnel. Ce guide ne prétend pas apporter des « solutions clés en main » pour accueillir les travailleurs handicapés psychiques mais propose des axes de réflexion face à ces problématiques. [Résumé dd'éditeur]



MONTCHAMP MA Dir. ; BAILLY JP Dir., BANCEL CABIAC B Ed. et al. **Entreprise et handicap psychique : des pratiques en question**. Agence Entreprises & Handicap, 2008 . - 159 p.

VIDAL-NAQUET PA, ARRIVE D, COLOMBO C. Centre d'études et de recherche sur les pratiques de l'espace –CERPE, Réseaux Galaxie . **L'insertion professionnelle des personnes souffrant de troubles psychiques : handicap, compensation et aménagement approprié** - s.l. (France) : CERPE, 2007 . - 83 p.

http://www.handipole.org/IMG/pdf/cerpe_galaxie_vidal-naquet.pdf

Rapports

BARNAY T, DEFEBVRE E, Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique. (E.R.U.D.I.T.E.). **L'impact causal de la santé mentale sur le maintien en emploi quatre ans plus tard**. Créteil: ERUDITE; 2014 p. 30p.

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00936669/document>

LE HOUEROU A. **Dynamiser l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire : Aménager les postes et accompagner les personnes** [Rapport]. Paris: Assemblée Nationale ; 2014/09 89 p.

http://www.ladocumentationfrancaise.fr/docfra/rapport_telechargement/var/storage/rapports-publics/144000661.pdf

Avec un taux de 22%, le chômage touche deux fois plus les personnes handicapées que le reste de la population. Dans le prolongement des décisions du comité interministériel du handicap (CIH) du 25 septembre 2013, le Premier ministre a demandé « d'évaluer la pertinence de la mise en place d'un service d'accompagnement professionnel de long terme, proposant des prestations mobilisables à tout moment du parcours de la personne, en emploi ou non, par elle-même ou par l'employeur ». Telle est la mission confiée à Mme Annie Le Houérou, députée, qui présente, dans son rapport, 14 recommandations. L'accompagnement des personnes handicapées en milieu

ordinaire d'emploi, couvre un champ très large, handicap mental, psychique, cognitif et une large population potentiellement concernée, demandeurs d'emploi de longue durée, personnes de plus de 50 ans, personnes lourdement handicapées. [Résumé d'auteur]

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (O.C.D.E.). **Santé mentale et insertion professionnelle. De la théorie à la pratique.** Paris: OCDE ; 2015 191p.

<http://www.oecd.org/fr/publications/sante-mentale-et-insertion-professionnelle-9789264242074-fr.htm>

Sites web



<http://www.fiphfp.fr/Newsletter/Lettre-11-Special-Handicap-Psychique-Juin-2013/L-essentiel-pour-vous-aider-dans-vos-demarches-d-integration-et-de-maintien-dans-l-emploi>

L'essentiel pour vous aider dans vos démarches d'intégration et de maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap psychique
Cette rubrique vous apporte des clés pour vous permettre d'intégrer ou de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap psychique et de mieux appréhender leur environnement de travail . Acteurs, rapports, guides, liens... autant de ressources pour vous aider dans ces démarches.

Sources : Santépsy, BDSP, Cairn, EM-Consulte, Google Advanced Search, Google Scholar, Science Direct, HAL, [Theses.fr](http://theses.fr), Sudoc, Persée.

Recherche effectuée par Cécile Bourgois, Documentaliste - CH Sainte-Marie Privas, Béatrice Gautier, documentaliste - CESAME Angers, Sophie Karavokyros, Documentaliste – Ch Valvert, Céline Lohéziec, Documentaliste – CH de Blain, Catherine Roux-Baillet, Documentaliste – CH Buëch-Durance, Sandrine Valette, Documentaliste – Centre psychothérapique de l'Ain



Vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer ce document, selon les conditions suivantes : **Paternité** (vous devez citer Ascodocpsy comme auteur original) – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification

